

Référendum contre le projet de Beaulieu les Lausannois refusent la tour de Beaulieu

La Municipalité de Lausanne prend acte du résultat du vote sur le référendum lancé contre le projet de tour de Beaulieu. En effet, 51.9% des électrices et électeurs lausannois ont refusé le projet dans un scrutin marqué par une participation élevée (37.46%). La Municipalité réaffirme sa volonté d'appuyer le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu. Elle le fera en concertation avec les opposants. Elle souligne l'importance de prolonger les efforts en faveur du développement de la ville, en particulier en liant aménagement et transports, au bénéfice de ses habitants.

La Municipalité de Lausanne prend acte du résultat du vote sur le référendum lancé contre le plan partiel d'affectation permettant la construction d'une tour sur le site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu. La Municipalité réaffirme sa volonté de soutenir le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu en le dotant des moyens nécessaires à son développement. La remise en cause du projet d'aménagement soumis au peuple ne doit toutefois pas remettre en question l'existence et l'avenir d'un instrument économique important pour la Ville et le Canton. La Municipalité va engager une réflexion visant à définir une solution alternative respectant la volonté populaire, en associant les milieux concernés, y compris les opposants au projet refusé.

Le débat entre partisans et opposants au projet a eu lieu. Il a été dense, parfois virulent et chacun a eu occasion de faire valoir ses arguments. Les Lausannoises et les Lausannois y ont été sensibles. Ils ont clairement manifesté leur intérêt pour cette question. Preuve en est le taux de participation (37.46 %), considéré comme particulièrement élevé pour un vote ne comprenant qu'un seul objet communal.

Au final, le projet est refusé par 51.9% des électrices et électeurs lausannois avec 16'296 suffrages contre le projet et 15'094 suffrages pour. La Municipalité estime que la décision s'est probablement faite sur l'impact visuel du projet. Les débats menés durant la campagne montrent que les fondements de la politique de développement de la ville menée par la Municipalité ne sont pas remis en cause : densification, croissance économique et démographique, réaménagements urbains, planification du territoire mettant en parallèle aménagement et développement d'une mobilité durable. Lausanne s'est engagée dans cette voie depuis plusieurs années. Les résultats sont là, avec une croissance démographique qui ne se dément pas et une vitalité largement reconnue. La décision du 13 avril implique une réorientation des projets concernant Beaulieu mais ne doit pas remettre en question ces options fondamentales pour Lausanne, comme en conviennent aussi les opposants au projet. La Municipalité souhaite continuer à faire de Lausanne, avec l'appui de ses habitants, une ville privilégiant la qualité de vie pour ses habitants et un exemple d'ouverture, de dynamisme et de modernité.

La Municipalité de Lausanne

Lausanne, le 13 avril 2014

Pour informations complémentaires :

- Daniel Brélaz, Syndic, 021 315 22 01



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 10
infopresse@lausanne.ch